

École primaire publique René Daumal
Rue de l'église
08410 BOULZICOURT

INSCRIPTIONS RENTÉE SEPTEMBRE 2018

Inscriptions :

- le mardi **17 avril** de 17h00 à 19h00
- le jeudi **19 avril** de 17h00 à 19h00
- le mardi **15 mai** de 17h00 à 19h00
- sur rendez-vous au **03.24.32.75.45**

Se munir :

- du certificat d'inscription délivré par la mairie (**ce dernier pourra être établi lors de l'inscription**),
- du carnet de santé de l'enfant,
- du livret de famille,
- du certificat médical attestant de l'aptitude de l'enfant à entrer en école maternelle (peut être fourni ultérieurement),
- éventuellement, de la dérogation au secteur scolaire, de l'extrait de la crosse de jugement fixant le domicile de l'enfant dans le cas des parents séparés.

Scolarisation des enfants en maternelle :

- l'entrée en maternelle ne peut se faire que sous condition de maturité physiologique et psychologique suffisante,
- l'enfant doit atteindre l'âge de ses trois ans dans l'année civile de rentrée scolaire
- la fréquentation de l'école doit être régulière
- la sieste est obligatoire

Dérogation au secteur scolaire :

Si une dérogation au secteur scolaire est nécessaire, faire les démarches obligatoires **avant l'inscription** auprès de la mairie de résidence et de la mairie d'accueil.

Ne sont pas concernés par une demande de dérogation les enfants domiciliés dans les communes de Champigneul sur Vence, Saint Marceau et Saint Pierre sur Vence.